



1^{er} semestre 2017

Chers concitoyens,

Nous voilà de retour avec la 10^{ème} édition du bulletin « Au fil de la Moder ».

Projets, actualités et autres informations utiles concernant notre village... vous trouverez tout ceci dans ce nouveau numéro.

L'équipe municipale

5 ans de jumelage avec St Hilaire Bonneval

Fin mai, pendant le weekend de l'Ascension, la commune a reçu une délégation de notre village de jumelage : Saint-Hilaire Bonneval dans le Limousin.

Le Limousin fut la terre d'accueil pour de nombreux Alsaciens durant la seconde guerre mondiale. Nos parents et nos grands-parents ont trouvé refuge à Saint Jean de Ligoure, Pierre Buffière et plus de 200 personnes à Saint Hilaire Bonneval. La plupart y vécurent une année, mais d'autres, par peur de représailles, y restèrent jusqu'à la fin de la guerre. Des liens se sont alors tissés, de générations en générations.

Pour renforcer davantage ces relations chaleureuses et célébrer le 5^{ème} anniversaire du protocole d'amitié qui unit Auenheim et Saint-Hilaire Bonneval, nous avons fait visiter aux Limousins le village de Hunsbach, le Fort de Schœnenbourg et la brasserie Météor à Hochfelden, le tout en savourant quelques mets régionaux et notamment de délicieuses tartes flambées.

Ce moment de rencontre a été très convivial et amical tout au long du weekend. Echanges de cadeaux : tableaux peints par la Présidente de l'association Animations de la Moder, Véronique Gress, livres sur la région alsacienne, belle plaque en grès rose des Vosges représentant les armoiries d'Auenheim et de Saint-Hilaire, sculptée par un artiste d'Auenheim, Michel Boos. .

Un weekend d'activités, de découvertes culturelles et culinaires et d'échanges indescriptibles, qui constituent de très beaux souvenirs pour chacun des participants, n'ayant qu'une hâte : se retrouver dans le Limousin dans deux ans.

Le 14 juillet

Les festivités 2017 se dérouleront le vendredi 14 juillet 2017.

Nouveauté pour cette année :

• un dépôt de gerbe au monument aux morts se fera conjointement avec la municipalité de Rountzenheim

à 10 h 00 à Auenheim

à 10 h 15 à Rountzenheim

La cérémonie se poursuivra à 10 h 30 à l'Espace Vauban avec le traditionnel discours des Maires.

Le verre de l'amitié sera servi à l'issue, suivi d'un lâcher de ballons.



Nous saluons la créativité de nos employés municipaux !

Aménagement des accès au cimetière et de l'Espace VAUBAN

Les travaux de réfection de la rue du chemin de fer ont commencé le 13 juin par la société COLAS pour une durée de deux mois pour la voirie et par la société FRITZ pour l'éclairage public.



Cette deuxième tranche, dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par la commune d'AUENHEIM, prévoit l'aménagement des accès au cimetière et à l'Espace Vauban. Elle permet aussi la création d'une quarantaine de places de stationnement végétalisées et protégées par des arbres. Le tronçon de la rue du chemin de fer situé entre le cimetière et l'Espace Vauban restera fermé à la circulation jusqu'au 15 août.



Périscolaire

L'agrément qui permet d'accueillir actuellement les enfants à l'Espace Vauban pour participer à des activités périscolaires n'a été accordé qu'à titre provisoire. Afin de rendre pérenne ce service, le SIVU AUENHEIM-ROUNTZENHEIM a lancé une étude en vue de construire un équipement périscolaire d'une capacité de 40 enfants. L'avant-projet retenu s'articule autour de trois salles d'activités ainsi que d'un point lecture. Le nouveau bâtiment sera implanté côté sud de l'Espace Vauban. Le début des travaux est prévu au premier semestre 2018 pour permettre une mise en service pour la rentrée 2019.

Devenir des bâtiments de la Gare et de l'Annexe

Suite à plusieurs réunions avec SNCF Immobilier, une étude de faisabilité a été lancée par la commune afin d'étudier la meilleure solution pour aménager le site de la gare et de son annexe. Après une visite du conseil municipal et des responsables de la SNCF, il a été convenu dans un premier temps de démolir les 2 bâtiments. A cet effet, un permis de démolir a été accordé et la démolition se fera à partir d'octobre de cette année. Ci-dessous une esquisse de l'avant-projet du devenir de ce site.



La piste cyclable est prolongée

Le conseil départemental a approuvé au printemps, la réalisation de la piste cyclable Auenheim-Sessenheim, dans le cadre de l'aménagement de l'itinéraire cyclable Strasbourg-Lauterbourg.

Les travaux ont commencé début mai, et depuis début juillet, cet équipement peut être parcouru par les amoureux de la petite reine, en toute sécurité !



La salle du conseil municipal a fait peau neuve

La salle de réunion du Conseil Municipal a été relookée au goût du jour. Les murs et les poutres ont été repeints en gris perle. Le sol a pour sa part été recouvert de dalles grise et de nouveaux rideaux sont venus embellir le tout. De plus, la mairie, en accord avec le Conseil Municipal, a investi dans un rétro projecteur afin de faciliter les présentations de documents. Une climatisation est également venue améliorer les conditions de travail du Conseil Municipal et rendre plus accueillante la salle lors des cérémonies de mariage.



Nettoyage de printemps

Merci à la quarantaine de bénévoles du village, jeunes et moins jeunes, accompagnés de M. Schilling - garde nature – qui ont arpenté les bords de notre commune pour ramasser les ordures ou débris divers et variés laissés par incivisme.

Ce rendez-vous annuel est un signe de solidarité, d'entraide, de partage autour d'une même idée permettant de passer une matinée conviviale et dans la bonne humeur, et ceci

malgré la tâche qui pourrait être qualifiée « d'ingrate » mais tellement utile.

Un état des lieux plutôt encourageant avec une légère baisse du nombre de débris par rapport aux années précédentes mais au regret de devoir toujours en constater.

La commune a ensuite offert aux participants le repas de fin de matinée, pour les remercier de cette démarche à la fois citoyenne et écologique !



Fleurissement – Les mains vertes récompensées

Nos citoyennes et citoyens passionnés de fleurs, plantes et jardinage ont été récompensés par le prix du concours communal du fleurissement 2016, le 27 avril en Mairie.

Le choix des fleurs, vaste et des plus varié, a ravi le jury de la commission municipale de fleurissement, qui a sillonné le village et évalué les réalisations selon de nombreux critères notamment : la propreté et l'entretien, la variété des fleurs et les coloris, le cadre ...

Bravo à toutes ces mains vertes qui embellissent notre village !

LE PALMARÈS :

- 1^{er} prix : Madeleine Wacker
- 2^e prix : Philippe Heldt
- 3^e prix : Nathalie Holtz
- 4^e prix : Jeannine Gentner
- 5^e prix : Eugène Wendling
ex aequo : Marc Bohn
- 7^e prix : Martine Knobloch
- 8^e prix : Jean-Marc Mochel
- 9^e prix : Elisabeth Duvernell
ex aequo : Carmen Missburger
- 11^e prix : Olivier Binnert
- 12^e prix : Jean-Claude Schapman
- 13^e prix Sigrid Curie
- Prix hors concours : Robert Bohn



Le conseil municipal proche de l'environnement

C'est dans le cadre de la protection de l'environnement que le samedi 20 Mai 2017, le conseil municipal a pu visiter le site de géothermie de Rittershoffen.

La préservation de l'environnement est l'affaire de tous, particuliers et industriels. La centrale de géothermie profonde de Rittershoffen est en effet une première mondiale.

Après une présentation du projet par le co-directeur d'ECOGIE, société exploitant la centrale de RITTERSHOFFEN, une visite très instructive des installations a eu lieu.

Cette visite a notamment permis de découvrir le cœur du système, à savoir le puit de production et le puit de réinjection de l'eau géothermale. La profondeur de chacun des deux puits étant de 2500 m. L'eau géothermale sortant du puit de production a une température de 170°C. C'est cette chaleur qui est utilisée par la société Roquette à Beinheim dans diverses installations de production. Cette eau chaude permet une économie de 39000 tonnes de CO2 par an soit l'équivalent de 12000 logements de particulier.



Environnement – Les jeunes chênes prennent racine

Dans la parcelle 08 de la forêt communale, des peupliers étaient arrivés à maturité et ont donc été exploités. Pour assurer la pérennité de la forêt, une des missions du forestier consiste à remplacer les bois prélevés soit par régénération naturelle, soit par le biais de plantations.

Ainsi, courant mars, 400 chênes ont été plantés par les agents communaux, Sandrine, Sébastien et Frédéric, d'après les conseils et règles de François Schilling, garde nature.

La forêt communale est régulièrement entretenue et fait partie de ce paysage incontournable, avec la Moder, avec une diversité de faune et de flore, pour le plaisir des villageois et autres amoureux de la nature.

Le Très Haut Débit

La Région Grand Est a lancé un chantier d'envergure qui va permettre le déploiement du réseau public de Fibre Optique jusqu'à la maison, partout en Alsace. Notre communauté de Communes investit à ses côtés pour l'arrivée de cette nouvelle offre à très Haut Débit.

Pour le particulier, le raccordement à la Fibre Optique est gratuit. Il n'aura à payer que les éventuels frais de mise en service fixés par les fournisseurs d'accès Internet et bien sûr l'abonnement mensuel. Le coût du raccordement au client restant à la charge de la communauté de communes est de 175 € par prise, soit un coût entre 2 et 3.5 millions d'euros pour le territoire. Nos 2 communes devraient être raccordées courant 2018.

Nouvelles bornes SNCF, c'est InOui !

La région Grand Est a voté pour débloquer 77 000 € pour l'installation d'automates nouvelle génération dans 4 gares d'Alsace, isolées et bénéficiant de peu de services, dont celle d'Auenheim-Rountzenheim. Ces nouvelles bornes devraient répondre aux attentes des usagers.

Elles fonctionnent sans fil et à l'énergie solaire. Elles vont permettre d'acheter des titres de transport classiques, mais aussi de renouveler son abonnement.

Ces bornes automatiques arrivent alors que le système de contrôle à bord des trains a changé ces dernières années. Sur la majorité des lignes, des brigades volantes réalisent des contrôles à l'improviste. Pour la SNCF, il s'agit de « faire des contrôles plus ciblés, et de casser les repères des fraudeurs ». Les pertes économiques liées à la fraude représentent 300 millions d'euros par an au niveau national, 2 millions d'euros en Alsace.



Conseil intercommunal des jeunes **COLOR TRACKS AOÛT 2017**

Depuis le 29 octobre 2016, la communauté de communes du Pays Rhénan s'est dotée d'un conseil intercommunal des jeunes (CIJ), qui comprend 39 membres et s'adresse exclusivement aux collégiens.

Le conseil des jeunes accueille tout volontaire intéressé et motivé par la dynamique.

Pour y participer, il faut :

- être scolarisé au collège, quel que soit l'âge ;
- être résident d'une des dix-huit communes du Pays Rhénan ;
- vouloir participer à la réalisation de projets.

Cinq thèmes principaux tiennent à cœur à ces jeunes, qui veulent participer à la vie de notre territoire : bien-être, vivre ensemble, loisirs, développement durable et communication. Les participants, constitués en 4 commissions différentes, ont fait des propositions qui ont été soumises à un vote final, et 3 d'entre elles ont été retenues : organiser un événement festif, lutter contre le harcèlement au collège et réfléchir sur les cheminements cyclables.

Les jeunes de la commission « événement festif » **organisent une course colorée : une « Color tracks » à Rountzenheim, le 25 août prochain suivie d'une soirée animée par un DJ pour les jeunes âgés de 11 à 16 ans.** Une première sur notre territoire ! Le départ est prévu au stade de foot de Rountzenheim. Deux circuits sont possibles, l'un de 3km et l'autre de 5km. L'inscription préalable est obligatoire.

Tous les renseignements figurent sur le site internet :

www.cc-paysrhenan.fr (rubrique enfance-jeunesse)

Facebook : @cijPaysRhenan

Twitter : @cijPaysRhenan

Carnaval à l'école maternelle



TROP BIEN !!!

Vignette Crit'Air

Qu'est-ce que la Vignette Crit'Air, comment se la procurer et est-ce gratuit ?

Le certificat qualité de l'air est un document sécurisé qui permet de classer les véhicules en fonction de leurs émissions polluantes.

Le prix est théoriquement fixé à 3,70 euros. En incluant les frais de port, vous devrez donc payer 4,18 euros pour obtenir le macaron par voie postale à l'adresse figurant sur le certificat d'immatriculation du véhicule. Une fois réceptionné, il ne reste plus qu'à le coller sur votre pare-brise ou sur la fourche de votre deux-roues.

Pour la commande, la démarche est assez simple et elle peut être faite sur le site du gouvernement prévu à cet effet : <https://www.certificat-air.gouv.fr/>

A partir de quand est-elle obligatoire ?

Dès le 1er juillet et quelles que soient les circonstances, en effet, elle devra être apposée en permanence sur tous les pare-brise des véhicules pénétrant dans les villes qui l'ont déjà adoptée ou les zones à circulation restreinte lors des alertes à la pollution, à savoir Paris et les 69 communes de banlieue proche, Grenoble, Lyon et Villeurbanne.

Donc si je ne vais pas dans ces villes je n'en ai pas besoin ?

Eh bien... Oui ! Mais il faut savoir que le 1er septembre, Strasbourg et 28 communes environnantes vont s'ajouter à la liste, puis Lille, Bordeaux et progressivement d'autres viendront grossir la liste.

Donc à moins d'être certain d'éviter les grandes villes et leurs périphéries... Mieux vaut commander la vignette pour être sûr.

C'est bien beau tout ça mais si je n'en veux pas, qu'est-ce que je risque ?

Se soustraire à cette nouvelle obligation dans les villes ayant adopté ce système, c'est s'exposer à une amende de 68€, minorée à 45€ en cas de paiement immédiat ou dans les 15 jours suivant le PV.

On peut s'attendre à des contrôles redoublés aux entrées de ces villes et une seule excuse sera retenue pour échapper au filtrage, celle des voitures conformes ou non mais dans tous les cas munies d'une carte « handicapé ».

Toutes les autres, qu'elles soient de la ville ou venues d'ailleurs, y compris pour un transit occasionnel, devront être munies de ladite vignette.

Mais sinon, quels sont les différents niveaux ?

Eh bien ils sont assez simples à comprendre et tout est expliqué dans l'image ci-contre.



La carte d'identité

Les règles d'obtention ont changé : seules les mairies équipées d'un boîtier biométrique pourront délivrer les nouvelles cartes d'identité : Bischwiller, Haguenau, Strasbourg, entre autres.

- Pour réduire l'attente en mairie, une pré-demande de nouvelle carte d'identité peut être faite en ligne sur le site <https://ants.gouv.fr>
- Il est toujours possible de remplir un formulaire papier au guichet (disponible dans votre commune de domiciliation)
- L'utilisateur devra ensuite se rendre dans une des mairies connectées, après avoir de préférence pris rendez-vous, afin de :
 - présenter son numéro de pré-demande ou son formulaire papier,
 - déposer les pièces justificatives*,
 - procéder à la prise des empreintes digitales.

La carte d'identité reste toujours gratuite sauf en cas de perte ou vol. Elle est valable 15 ans pour les adultes et 10 ans pour les mineurs.

*Justificatifs : Les justificatifs réclamés (original + photocopie) dépendent de votre situation. Pour une première demande, si vous avez un passeport valide ou périmé depuis moins de 5 ans, présentez-le avec 2 photos d'identité identiques et un justificatif de domicile. Sans passeport, il faut un acte de naissance de moins de 3 mois (copie intégrale ou extrait avec filiation). En cas de renouvellement, l'ancienne carte d'identité suffit ou, si elle est périmée depuis plus de 5 ans, un acte de naissance.



Opération tranquillité vacances

Connaissez-vous « l'opération tranquillité vacances » ? Voici quelques conseils bien utiles afin de limiter au maximum les risques liés aux visites indésirables de vos habitations pendant les vacances :

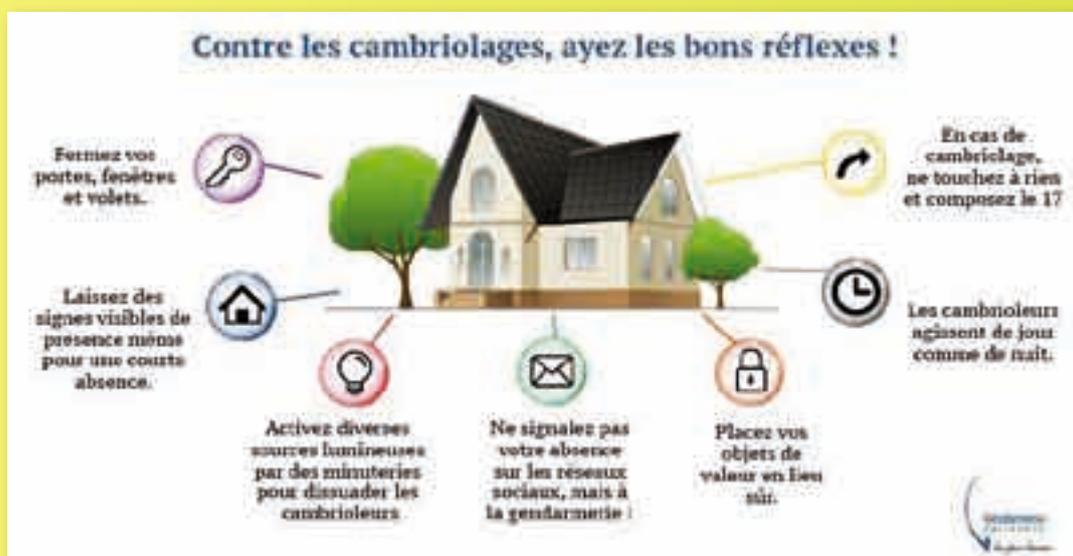
1. Que devez-vous faire ?

Avant de partir, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de lutter contre les cambriolages ou toute autre forme de délinquance.

Les inscriptions se font pendant les heures d'ouverture des bureaux de gendarmerie.

2. Quelques incontournables avant de partir :

Ne laissez pas le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres. Une personne de confiance doit pouvoir, pendant votre absence, relever le courrier à votre place afin de ne pas éveiller les soupçons ou faites-le suivre sur votre lieu de vacances !



Calendrier des fêtes

DATE	MANIFESTATION	ORGANISATEUR(S)
JUIL. 2017		
LUN. 14 AU	CENTRE DE LOISIRS	ARE
VEN. 28	CENTRE DE LOISIRS	ARE
VENDREDI 14	FÊTE NATIONALE	COMMUNES AUENHEIM-ROUNTZENHEIM
SAMEDI 22	JOURNÉES FOOT	S.R.R.A.
DIMANCHE 23	JOURNÉES FOOT	S.R.R.A.
AOÛT 2017		
MERCREDI 16	DON DU SANG À SESSENHEIM	ASSOCIATION DONNEURS DE SANG
DIMANCHE 27	CONCOURS DE PÊCHE	AMICALE DES PÊCHEURS
SEPTEMBRE 2017		
DIMANCHE 10	REPAS PAROISSIAL	PAROISSE CATHOLIQUE
SAMEDI 16 AU	MESSTI ROUNTZENHEIM	S.R.R.A.
LUNDI 18	MESSTI ROUNTZENHEIM	S.R.R.A.
SAMEDI 23	JOURNÉE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX, PRÉSENTATION DES ASSOCIATIONS	COMMUNES
OCTOBRE 2017		
DIMANCHE 08	BOURSE AUX VÊTEMENTS	ANIMATIONS DE LA MODER
SAMEDI 14	QUÊTE	ASSOC. POUR LA RÉNOVATION DE L'ÉGLISE
DIMANCHE 15	QUÊTE	ASSOC. POUR LA RÉNOVATION DE L'ÉGLISE
MERCREDI 18	DON DU SANG À SESSENHEIM	ASSOCIATION DONNEURS DE SANG
DIMANCHE 22	FÊTE PAROISSIALE	PAROISSE PROTESTANTE
SAMEDI 28	THÉÂTRE	D'RIEDWAGGES
DIMANCHE 29	THÉÂTRE	D'RIEDWAGGES
NOVEMBRE 2017		
VENDREDI 03	THÉÂTRE	D'RIEDWAGGES
SAMEDI 04	THÉÂTRE	D'RIEDWAGGES
SAMEDI 11	BAL DES CONSCRITS	PRÉ-CONSCRITS
SAMEDI 18	KESSELFLEISCH	S.R.R.A.
SAMEDI 18	MARCHÉ DU TERROIR	ASSOCIATION ANIMATIONS DE LA MODER
DIMANCHE 19	MARCHÉ DU TERROIR	ASSOCIATION ANIMATIONS DE LA MODER
SAMEDI 25	VENTE DE L'AVENT	CERCLE OECUMÉNIQUE
SAMEDI 25	LOTO BINGO	UPJ
DECEMBRE 2017		
SAMEDI 09	TÉLÉTHON	ASSOCIATIONS RÉUNIES
JEUDI 28	DON DU SANG À SESSENHEIM	ASSOCIATION DONNEURS DE SANG

Mairie d'Auenheim

Heures d'ouverture du secrétariat

Mardi et jeudi : 9h00 à 11h00

Mercredi : 16h00 à 18h00

Samedi permanence du Maire ou Adjoint :

09h00 à 11h00 et sur rendez-vous

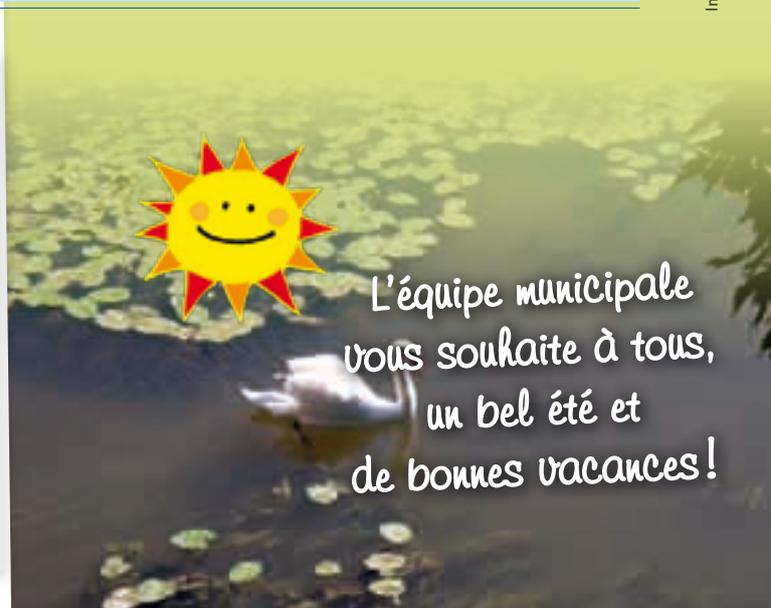
En cas d'urgence appelez le :

03 88 86 40 07 ou 06 18 92 64 21

www.auenheim.fr



Responsable de la publication : Joseph Ludwig - Crédit photo : Mairie d'Auenheim
Conception, graphisme et impression : IMPRIMERIE MODERN GRAPHIC - Soufflenheim
Tél. 03 88 05 78 45 - Dépôt légal : Juillet 2017



L'équipe municipale
vous souhaite à tous,
un bel été et
de bonnes vacances!